

## Recommandations AFEP-MEDEF :

### Rémunérations des membres du Directoire de Rexel

#### Rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Rexel

Lors de sa réunion du 16 mars 2010, le Conseil de Surveillance, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a arrêté les éléments de rémunération de **Monsieur Jean-Charles Pauze, Président du Directoire**, pour l'exercice 2010, comme suit :

- une rémunération annuelle brute de base de 795 600 euros (+2% versus 2009),
- une prime de sujétion liée aux déplacements en France et à l'étranger d'un montant brut de 170 000 euros (montant inchangé depuis 2005),
- une prime variable annuelle sur objectifs, pouvant atteindre 120% de la rémunération annuelle brute de base, si 100 % des objectifs fixés sont atteints. Si les résultats atteints dépassent 100 % des objectifs fixés, la prime variable pourra dépasser 120% sans pouvoir dépasser un plafond de 130% de la rémunération annuelle brute de base. Cette prime variable se compose de 75% d'objectifs financiers et de 25 % d'objectifs qualitatifs.

Lors de sa réunion du 9 février 2010, le Conseil de Surveillance, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a arrêté les éléments de rémunération de **Monsieur Michel Favre, membre du Directoire**, pour l'exercice 2010, comme suit :

- une rémunération annuelle brute de base de 439 890 euros, (+ 2,3 versus 2009),
- une prime variable annuelle sur objectifs pouvant atteindre un montant nominal de 60 % de la rémunération annuelle brute de base, si 100 % des objectifs fixés sont atteints. Si les résultats financiers atteints dépassent 100% des objectifs fixés, la prime variable pourra atteindre 126,4 % du montant nominal. Cette prime variable se compose de 60% d'objectifs financiers et de 40 % d'objectifs qualitatifs.

Lors de sa réunion du 9 février 2010, le Conseil de Surveillance, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a arrêté les éléments de rémunération de **Monsieur Pascal Martin, membre du Directoire**, pour l'exercice 2010, comme suit :

- une rémunération annuelle brute de base de 435 120 euros, (+3,6% versus 2009),
- une prime variable annuelle sur objectifs pouvant atteindre un montant nominal de 60 % de la rémunération annuelle brute de base, si 100 % des objectifs fixés sont atteints. Si les résultats financiers atteints dépassent 100% des objectifs fixés, la prime variable pourra atteindre 128,6 % du montant nominal. Cette prime variable se compose de 65% d'objectifs financiers et de 35 % d'objectifs qualitatifs.

Lors de sa réunion du 9 février 2010, le Conseil de Surveillance, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a arrêté les éléments de rémunération de **Monsieur Jean-Dominique Perret, membre du Directoire et Délégué Groupe Amérique Latine**, pour l'exercice 2010, comme suit :

- une rémunération brute globale de base au titre de son mandat social et de son contrat de travail de 279 840 euros, (+ 5,6% versus 2009),
- une prime variable annuelle sur objectifs pouvant atteindre un montant nominal de 55 % de la rémunération brute globale de base, si 100 % des objectifs fixés sont atteints (versus un bonus cible de 50% en 2009). Si les résultats financiers atteints dépassent 100% des objectifs fixés, la prime variable pourra atteindre 128,6 % du montant nominal. Cette prime variable se compose de 65% d'objectifs financiers et de 35 % d'objectifs qualitatifs.

En 2009, aucune augmentation de salaire n'avait été octroyée aux dirigeants mandataires sociaux de Rexel.

### **Attribution d'actions gratuites aux dirigeants mandataires sociaux de Rexel**

Dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 20 mai 2009, sur recommandation du Comité des Rémunérations et après autorisation du Conseil de Surveillance, le Directoire a décidé le 11 mai 2010, de procéder à une attribution gratuite d'actions au bénéfice des principaux cadres du Groupe y compris aux dirigeants mandataires sociaux. Les actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux sont soumises à une condition de présence de deux ans et à la réalisation de critères de performance portant sur l'ensemble de l'attribution.

#### ■ Conditions de performance :

- ▶ Variation de la marge d'EBITDA entre 2 années,
- ▶ Niveau de l'EBITDA,
- ▶ Ratio dette nette / EBITDA
- ▶ Possibilité d'atteindre 130% du montant nominal attribué en cas de surperformance des indicateurs- les chiffres individuels ci-dessous incluent cette possibilité de surperformance des indicateurs.

- Nombre d'actions attribuées gratuitement à Monsieur Jean-Charles Pauze : 78 708
- Nombre d'actions attribuées gratuitement à Monsieur Michel Favre : 35 581
- Nombre d'actions attribuées gratuitement à Monsieur Pascal Martin : 46 255
- Nombre d'actions attribuées gratuitement à Monsieur Jean-Dominique Perret : 39 910

Au cours de l'exercice 2009, aucune attribution gratuite d'actions n'a été faite au bénéfice des mandataires sociaux de Rexel. Monsieur Michel Favre a reçu des actions gratuites en 2009, en qualité de salarié. Il a été nommé mandataire social postérieurement à l'attribution gratuite d'actions.